



Édito : Ruralité et Culture

La culture ne se réduit pas au patrimoine, à la « culture » de l'ancien, elle naît de l'échange.

De nos jours, les différences entre les ruraux et les urbains s'estompent. La télévision, les supermarchés ou le système éducatif ont homogénéisé les manières de vivre. Mais si la différence n'est plus sociale, elle est encore géographique, territoriale. La ville est un espace délimité, dense en population comme en activités, où tout semble accessible. L'espace rural, éloigné des grands pôles industriels, culturels ou de services, doit s'organiser en réseau s'il veut lutter contre l'isolement.

En milieu rural, on peut affirmer sans risque d'être contredit, qu'il n'existerait que très peu d'actions culturelles sans l'intervention des associations. Les élus municipaux ruraux, contrairement à leurs homologues urbains, ne disposent en effet ni des budgets, ni bien souvent des compétences pour développer un projet culturel. La qualité et l'extrême inventivité des initiatives portées par les associations sans but lucratif dirigées par des citoyens bénévoles méritent par conséquent d'être mieux reconnues et encouragées par les pouvoirs publics. D'autant que nombre de ces associations rencontrent des difficultés croissantes à financer leurs projets, et que la précarité du salariat associatif s'accroît de jour en jour. Des solutions durables à cette situation socialement inacceptable et politiquement contreproductive doivent donc être trouvées pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la culture comme ressource territoriale.

La « périphérisation des villes », la « néo-ruralité » et la montée en puissance du tourisme rural ont fait croître l'attente de « culture ».

Évènement :

Théâtre de la Passerelle

Cette troupe, de renommée nationale, adepte du spectacle de rue itinérant, était une affiche attractive des animations estivales proposées par le Comité d'Animation. Près de 150 personnes ont répondu à l'invitation en cette fin d'après midi du 18 août.

Arrivés sur la place du village, les comédiens ont monté leur tréteaux,... étalé leurs calicots,... et, après une soupe au fromage conviviale, entraîné le public dans un voyage aux côtés de Sacha, jeune garçon ébranlé par la mort de son père, parti faire le tour du monde à la recherche de ses rêves... ou de lui-même. De rencontre en rencontre, avec comme fil conducteur

contes et romans, Sacha retrouvera le bonheur. Un parcours initiatique empreint de poésie, qui, en une soirée, a conquis le cœur de tous ceux qui ont gardé une âme d'enfant.



Brin d'histoire : Les monuments aux morts,

Apparus après la guerre de 1870-1871, les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918.

L'expression " monuments aux morts " s'applique ici aux édifices érigés par les collectivités territoriales - le plus souvent les communes - pour honorer la mémoire de leurs concitoyens " Morts pour la France ". L'inscription d'un nom se justifie pleinement lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, est titulaire de la mention "Mort pour la France", et est né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée. (source internet)

A Livinhac le haut

En avril 1920 Mr le Maire souligne au conseil municipal la nécessité d'élever un monument aux morts pour les soldats tombés au champ d'honneur.

En 1922 le devis est présenté, d'un montant s'élevant à 12000 francs, qui sera couvert en partie par une souscription publique.

Quatre ans plus tard, le monument aux morts dressé sur la place devant la Mairie n'a toujours pas été inauguré solennellement à cause d'une division dans le comité.

Le 7 juin 1927, Mr le Curé parvient à décider les membres du comité de profiter de la venue de Monseigneur Chailhol, lors d'une visite pastorale, pour donner à ce monument une bénédiction solennelle. Pour cela la croix latine devait être gravée sur la pierre. Le comité s'y résigna, et le jour de sa visite Monseigneur bénissait le monument.

Tous les anciens combattants étaient présents ce jour là, mais tous ne rentrèrent pas dans l'église. (Livre de paroisse).

Au cours de l'hiver 1953/1954, suite à l'aménagement de la place sur deux niveaux, le monument fut déplacé au sommet de la Grand' rue (Rue de la République) contre l'église. Une terrasse en ciment recouvre les garages côté sud de l'église et la croix y prend place.

La barrière qui entoure le monument a été réalisée par Victor Rigaldies, le forgeron du village.



1953, les ouvriers déplacent le monument aux morts
Mrs Bessière Jules,
Marcel son fils, Salles Camille,
Landès Camille (maire)



Pour la commémoration du 11 novembre 2014, le monument a été repeint aux couleurs des poilus de 1915 en référence au casque Adrian.

Marie Claire et Guy Cournède

Info des Com

Commission Enfance Jeunesse :

Accueil de loisirs : un grand service aux familles, un petit impact financier sur le budget communal

Suite à la parution du compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin, il est nécessaire d'apporter quelques précisions au chapitre 3 « avenant N°1 à la convention de partenariat Commune/Francas 2015 ». Celui-ci concernait l'adoption d'une modification de la subvention versée annuellement aux Francas pour la gestion de l'accueil de loisirs.

Alors comment est évaluée la somme due ?

Comment s'équilibre-t-elle dans le budget communal ?

Les budgets prévisionnels de l'accueil de loisirs sont établis pour 4 ans, suivant un « Contrat Enfance Jeunesse » signé avec nos partenaires financiers que sont la CAF et la MSA.

Chaque année, les Francas doivent présenter leurs comptes, et c'est alors que se fait l'ajustement par rapport aux prévisions.

Ainsi, pour l'année 2014, les dépenses communales se sont réelles élevées à 26 046,40 €, pour un accueil quotidien des enfants chaque matin, chaque soir, le mercredi après-midi et pendant les petites vacances scolaires.

Parallèlement, des recettes viennent compenser cette dépense grâce aux divers partenariats signés avec la CAF (principalement) et la MSA, l'aide de l'état (dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires) et la participation des familles.

Commission Vie Associative : Vestiaires foot

Interpelée à plusieurs reprises par le club de foot USPL ainsi que l'école de foot Rives du Lot, sur la vétusté des vestiaires entraînant une faible utilisation de ces derniers, la commune a souhaité se pencher sur le dossier.

Étant donné le coût important d'une éventuelle réhabilitation des vestiaires existants, la commune a demandé l'accord à la CCVL, propriétaire du bâtiment, d'étudier la possibilité d'une mutualisation des vestiaires de la salle omnisports avec la création d'une extension.

La demande ayant été acceptée, le cabinet d'architectes, qui avait travaillé sur la construction de la salle omnisports, a été mandaté par la commune pour faire une étude globale de ce projet... À suivre.

Commission Travaux :

École Prosper Alfarc

Les bâtiments de l'école poursuivent leur « cure de rajeunissement » !

Pour un montant global de 16 000 €, les travaux d'entretien se sont poursuivis cet été à l'école Prosper Alfarc :

- dernière tranche pour le changement des huisseries (fenêtres),
- changement de stores occultants dans la salle de sieste,
- peinture et revêtement de sol dans une classe, le bureau de la directrice et la salle de sieste.

Parallèlement, des petits travaux d'aménagement ou de réparation ont été confiés aux employés communaux.

Tout était prêt pour le jour de la rentrée.

Rue du 8 Mai

Un chantier important va débuter d'ici quelques jours dans la rue du 8 Mai.

La première phase consistera à remettre en état l'ensemble des réseaux d'eau (assainissement, eaux pluviales et potables) car très endommagés dans ce secteur et réaliser l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et de l'éclairage public. Un chantier qui va durer plusieurs mois, d'un coût prévisionnel de 160 000€ environ.

Dans un deuxième temps, quand les tranchées seront stabilisées nous procéderons à l'aménagement de surface.

Merci de votre compréhension pour les nuisances qu'entraîneront ces travaux.

Info CCVL :

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot (CCVL) dont fait partie notre commune s'est engagée dans un programme de prévention des déchets qui prévoit une réduction de 7% de la quantité de déchets produits.

Concrètement cela signifie 22kg de moins par an et par habitant. Pour atteindre cet objectif, la CCVL a mis en place plusieurs actions. La CCVL organise ainsi des « causeries-compostage » dans chaque commune de la Vallée du Lot. Le principe est simple : on se retrouve chez un habitant volontaire pour tout découvrir sur le compostage grâce à Sylvie Remes, diplômée « maître composteur ». Deux rencontres ont déjà eu lieu à Livinhac et à Boisse-Penhot. Petit à petit chaque commune aura sa « causerie » et les habitants de la Vallée du Lot seront incollables sur le sujet !

La CCVL a par ailleurs proposé à toutes les écoles de son territoire des animations pédagogiques pour sensibiliser les adultes de demain à l'environnement. Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) basé à Rodez interviendra dans toutes les classes de la Vallée du Lot du CP au CM2 durant l'année scolaire 2015-2016. Avec au choix des enseignants : la sensibilisation à la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire ou le jardinage au naturel. Enfin, la CCVL propose, aux habitants de la Vallée du Lot, d'aller découvrir le centre de tri des déchets à Figeac le mardi 27 octobre ; renseignements et réservation auprès de la Ccvl au 05 65 64 09 12. Car découvrir sur site le tri de tonnes de déchets, c'est bien plus parlant qu'un long discours ! Et on comprend bien mieux les enjeux ...

LES POINTS CLES DE L'ESPACE CAMILLE COUDERC

Situé à mi-chemin entre l'école et le centre bourg, sur la principale voie d'accès à la place du village, cet espace culturel comprend deux entités :

une salle d'animation qui a été voulue de taille moyenne (une soixantaine de m²), accueillante et conviviale. Elle permet de recevoir des groupes d'enfants pour des ateliers autour du livre, des conférences ou des expositions.

Une programmation culturelle est établie à chaque saison. L'idée est que cet espace culturel soit ouvert, vive, bouge, devienne un vivier de culture et de connaissance incontournable et accessible à tous.

la médiathèque, de 120 m² environ, aménagée en différents espaces équipés de mobilier neuf dont un espace multimédia et un patio.

Cet espace a été conçu comme un lieu de rencontre multi générationnel où chacun est le bienvenu, même s'il n'est pas abonné.



On peut s'y arrêter un moment, s'y reposer dans le patio ou au salon, papoter tout en feuilletant un journal ou un magazine, en toute tranquillité.

Quant aux enfants, c'est un espace privilégié qui les attend avec un aménagement pensé pour eux.

Jusqu'à ce jour, un groupe de treize bénévoles prenait en charge le fonctionnement de la structure ; ce groupe est maintenant renforcé par l'employée recrutée par la mairie : Malou Scheidecker.

Le nombre d'heures d'ouverture au public passe de 4h à 13h par semaine, auxquelles s'ajoutent des temps réservés à l'accueil des classes de l'école, de l'accueil de loisirs et des nounous.

Les horaires d'ouverture sont donc :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h30

Pour l'emprunt de documents, le prix de l'abonnement annuel est de 5€ par adulte et gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.



BASE DE LOISIRS « Les rives du Lot » :

Cette année encore, la base de loisirs de Livinhac a ouvert ses portes du 6 juillet au 22 août 2015. C'est grâce au beau temps dont la région a bénéficié cet été que la base de loisirs a pu recevoir dans les meilleures conditions toutes les personnes qui s'y sont rendues.

Jeunes et moins jeunes auront pu profiter des 3 espaces qui composent ce lieu (aire de pique-nique, aire de baignade et aire de location). Comme les années précédentes, les baigneurs auront pu apprécier une eau cette année d'une température exceptionnelle sous la vigilance des surveillants de baignade, mais également pour les sportifs des locations qui leur ont été proposées par la commune : paddles, canoës, bateau électrique, VTT et enfin les pédalos.

Le rendez vous est pris pour 2016 !!!

Bruits de voisinage et de comportement :

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2000-02427 du 11 décembre 2000 portant réglementation des bruits de voisinage : « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. »

Pour rappel, concernant les propriétés privées, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

De plus, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 .

Les infractions aux présentes dispositions pourront être sanctionnées.

Monsieur le Maire en appelle à l'esprit citoyen et au respect du voisinage de la population Livinhacoise.

Rentrée scolaire

Voilà une nouvelle rentrée scolaire qui commence pour les 110 enfants de l'école Prosper Alfarc !

Notre école devient désormais « école à 5 classes » puisqu'au vu des effectifs annoncés, un cinquième poste d'enseignant a été attribué.

Nous accueillons donc, une nouvelle enseignante, Madame Dominique DELCLAUX.

Voici l'organisation pédagogique pour cette année scolaire :

TPS/PS/MS : Dominique DELCLAUX (aidée de Marie Segond)

MS/GS : Danielle BOUTONNET (aidée d'Adama Benazeth)

CP : Sandra BUCHHOLZ

CE1/CE2 : Emilie VABRE

CM1/CM2 : Katia MURAT (déchargée pour la direction le jeudi par Soizic TREBOSC).



Les services autour de l'école organisés par la commune sont poursuivis : accueil de loisirs matin et soir, mercredi après midi et pendant les vacances scolaires.

En ce qui concerne la cantine scolaire, il faut noter un petit changement : pour une meilleure organisation, l'inscription occasionnelle ne se fera plus par l'intermédiaire des enseignants mais par inscription écrite sur le panneau d'affichage prévu à cet effet sous le préau de l'accueil de loisirs, au plus tard le

Le saviez-vous ? : 5698

C'est le nombre de documents à votre disposition à la médiathèque.

Il y en a pour tous les goûts : des romans, des documentaires, des biographies, des magazines... et des supports multimédias CD et DVD.

Dialogassos

Agenda des manifestations :

- 11 oct : OTB 12 → Rand'Olt
- 11 oct : Jardin Littéraire → Brunch de mots
- 25 oct : Insolite → Après midi Théâtre
- 8 nov : Mairie → Repas personnes âgées
- 11 nov : USPL → Quine
- 15 nov : Toujours Jeunes → Vide Grenier
- 21 nov : Basket Berges du Lot → Quine
- 5 déc : Insolite → Téléthon
- 31 déc : USPL → Réveillon

INSOLITE

Inter Sociétés Livinhacoises Tous Ensemble est née en 1995 pour gérer sur la Commune les manifestations du Téléthon qui restent à ce jour notre activité principale.

Insolite regroupe 13 associations de la Commune qui peuvent bénéficier de par leur adhésion à du prêt de matériel.

Activités en 2014

En début d'année avec la Municipalité présentation des vœux aux habitants qui, par voie de presse, sont cordialement invités à cette rencontre. Quelques toasts et le pot de l'amitié clôturent la matinée.

Aide au Comité d'Animation pour la journée champêtre, la fête du village et Rand'Olt.

En Octobre Chœur d'Olt de Flagnac est venu animer une soirée

En Novembre pour le Téléthon :

- « Le P'tit Déj' »
- « l'ouverture du BROCAN'THON » (toutes les fins de semaine et jours fériés)
- l'organisation d'une Tombola (lots fournis par les commerçants et les maraichers, le Syndicat d'Initiative de la Vallée du Lot. Hier un Village et la Mairie)
- le jour du Téléthon « porte à porte » avec vente de fougères, remise de cartes réalisées par les élèves du groupe scolaire et documentation AFM

Les résidents de la Maison de Retraite participent au Téléthon (achat de cases pour la Tombola).

Le bureau de l'USRL pour la saison 2015-2016 est composé :

PRÉSIDENTES :

Mme Stéphanie DOMERGUE

Mme Sandra MUNOZ

TRÉSORIERES :

Mme Valérie DELCLAUX

Mme Ingrid GARDES

SECRÉTAIRE : M. Jérôme PASCAL

SECRÉTAIRE ADJOINT : M. Patrick THOMAS

Messagerie : us.rives.du.lot@gmail.com

Nous avons la chance de compter un effectif de 95 jeunes licenciés encadrés d'une quinzaine d'éducateurs ou dirigeants. Le club maintient fièrement cette saison encore toutes les catégories d'âges (U7 à U17) avec un bel esprit sportif et convivial.

La catégorie U11 a eu la chance de participer au mois de mai 2014 au tournoi « Un maillot pour la Vie » à Figeac : une très belle expérience de partage dont les jeunes se souviendront.

Cette fin de saison sportive a été soulignée le 2 mai par une



TRAIT D'UNION :

Fidèle à sa vocation, continue de tisser des liens entre les habitants et les résidents de l'OASIS, de financer et d'organiser des animations au fil des mois en collaboration avec l'animatrice Monique PRADEL.

L'année 2014 a été riche en spectacles et variétés musicales, sorties découverte, fleurissement des abords.

L'Assemblée générale qui s'est tenue le 21 avril dernier a permis le renouvellement du bureau composé comme suit : Présidente Mme GIROU, Vice Présidente Mme AVICE COULOMB, Secrétaire Mme RIEU, Secrétaire adjointe Mme CLARY, Trésorière Mme POUCKET, Trésorière adjointe Mme BARAS.

Le bilan financier tout à fait positif va nous permettre d'investir dans du mobilier extérieur et des plantations.

Les membres qui œuvrent au sein de l'Association souhaitent que d'autres bénévoles viennent renforcer l'équipe afin de développer et d'encadrer les loisirs pour le bien être des résidents.

Les Randonneurs de la Vallée et les Vététistes de Rand'Olt participent au Fil Rouge Sportif.

Les recettes et les bénéfices sont entièrement versés au Téléthon.

Montants récoltés : sur la Commune 2 661,60 €
Cantons Aubin/Decazeville 45 582,90 €

Nos remerciements à la Municipalité qui met gracieusement à notre disposition les salles dont nous avons besoin, aux Associations qui participent au « porte à porte » et aux habitants qui nous reçoivent le samedi matin.

journee dans la région de Montpellier où les jeunes ont pu s'adonner aux jeux de plage, beach-soccer et assister au match Montpellier-Rennes au stade de la Mosson.

Et tant d'autres moments d'exception ont été rendus possibles grâce aux bénévoles et dirigeants dont il est important de saluer le dévouement.



L'USRL a obtenu de la Fédération Française de Football le « Label Ecole de Foot ». Une remise officielle aura lieu le 3 octobre à la salle des fêtes de Livinhac le Haut.

Imprimé par nos soins

Comité de rédaction :

Sandra Andrieu, Guy Cournède, Florence Friche, Patricia Galfré, Mireille Mas, Laurence Wenzek,
Contact : Christian Roche - tél. : 05 65 63 64 54

A VOUS !! :

« **DE LA MINE AU PINCEAU** », Rencontre avec DELORT PIERRE, septembre 2015

Vous le connaissez peut-être parce que vous avez travaillé avec lui à l'époque des mines, ou bien parce que c'est un voisin ou encore parce que vous avez eu la chance de découvrir ses peintures exposées à la médiathèque de Livinhac cette année du 26 juin au 18 juillet.

Vous l'avez peut-être deviné, nous allons vous parler de Pierre DELORT. Il est né en 1934 à Bezons dans le département du Val d'Oise, ses parents étant montés en région parisienne à l'époque pour trouver du travail comme beaucoup d'Aveyronnais. Sa mère ne s'y plaisant pas, ils redescendront dans l'Aveyron deux ans plus tard.

Mr DELORT nous relate son parcours professionnel, sa carrière et ses responsabilités aux houillères, Charbonnage de France.

Dès son jeune âge, vers 18 ans, il se découvre un fort intérêt pour la peinture et ce n'est qu'à la retraite que Pierre exercera véritablement sa passion. Il rencontre alors des artistes tel que Casimir Ferrer, peintre sculpteur, et là tout lui apparaît comme une évidence : il fallait qu'il apprenne à peindre.

Au cours de stages, il apprend la technique, il assiste également à des vernissages. « Un tableau ça se construit... J'allais m'asseoir à Marcenac et j'observais... ». C'est le souvenir de ce qu'il voit, de ce qu'il ressent que Pierre exprime et traduit dans ses peintures. Il utilise quelques photos mais il laisse principalement cours à son imagination. « Je peins le plus souvent à la brosse ».

Mr DELORT va également faire de nombreuses rencontres humaines et se lier d'amitié avec des grands noms dans le domaine de l'art comme Michel Vezinet ou encore René Margotton.

Lorsqu'on demande à Pierre qu'elle est sa plus grande fierté face à ses peintures, il nous répond avec pudeur, que c'est sûrement l'avis de ses proches qui le touche le plus et qui le rend fier. Pour lui c'est un plaisir personnel, peut-être un peu égoïste au moment de la confection du tableau, mais c'est ensuite également un partage et une ouverture aux autres.

Nous terminerons notre entretien par la visite de son atelier.

Ce que nous avons compris de notre rencontre avec Pierre, c'est qu'il a eu deux vies. La première où c'est son travail qui a prédominé, et enfin la deuxième, dans laquelle une fois à la retraite, il a pu laisser son côté artiste prendre le relais et laisser sa passion qu'est la peinture s'exprimer.



Nous souhaitons rendre hommage à Mr COSTES René décédé le 20 juillet 2015. En effet un article était paru sur « l'artiste » dans le comuneinfo 24 de juillet 2014. Sa joie de vivre, ses bouteilles décorées et ses expressions vont nous manquer.

Bon voyage René.

Une nouvelle association, Olt Trail Bike 12, a officiellement vu le jour le 2 avril dernier. Cette association prend le relais de RAND'OLT créée il y a 7 ans par le comité d'animation. Aujourd'hui OTB12 souhaite développer ses activités en respectant la réglementation en vigueur.

L'association a pour but :

- ▶ De participer à l'animation du village par l'organisation de manifestations sportives de type : course nature, trail, randonnée VTT et raid, enduro VTT, randonnées pédestre et équestre,
- ▶ D'apporter son soutien à des associations,
- ▶ D'engager sous le nom de l'association des coureurs sur des compétitions de type course nature, trail, raid et VTT.

Petite présentation de notre bureau :

- Président : Benjamin ROY
- Co-Président : Jonathan LAFON
- Trésorier : Maxime POUGET
- Co-Trésorier : Eric VILLIEZ
- Secrétaire : Emmanuelle ALAZARD
- Co-Secrétaire : Renaud BAQUE DE SARIAC

Dates à retenir :

- ▶ Dimanche 11 octobre 2015 : Rand'Olt – 7^{ème} édition
- ▶ Dimanche 6 mars 2016 : Olt'Trail – 1^{ère} édition.



L'atelier "Croq' Couleurs" tenu par Noëlle Sérusier a repris le mercredi 9 septembre.

Si des personnes, à la journée de Boucle d'Art, ont apprécié la peinture à la cire (ou encaustique), vous pouvez nous rejoindre pour vous approprier cette technique. Adultes ou enfants à partir de 10 ans. Aucune connaissance en dessin n'est nécessaire.

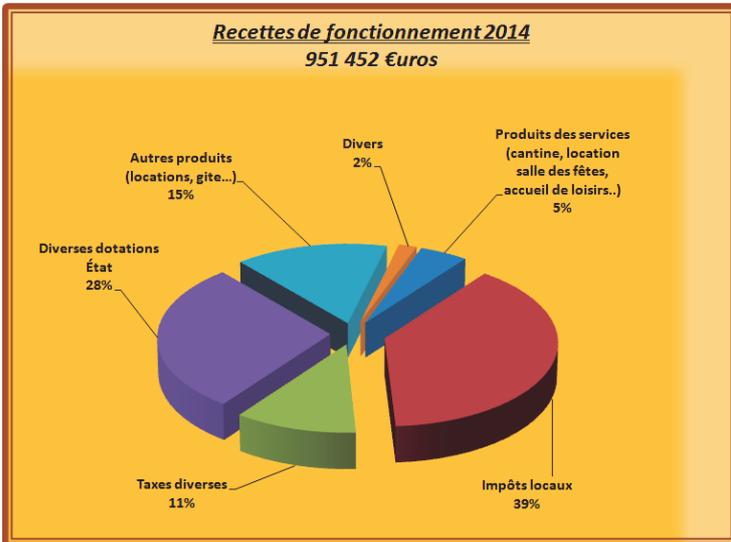
Atelier le mercredi de 14 h 15 à 16 h 45

Contact : Noëlle SERUSIER tel 05 65 63 22 92

Bilan financier 2014 – Commune de LIVINHAC LE HAUT

Les comptes de gestion et administratif 2014, votés le 17 février, font apparaître un résultat excédentaire en section de fonctionnement (262 156 €) et un déficit en section d'investissement (113 282 €). Les restes à réaliser en investissement (travaux prévus en cours) s'élèvent à 280 762 €. L'ensemble des résultats fait apparaître un excédent 2014 de 276 755 €.

1 – Section de fonctionnement :



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 951 452 € (plus 4 % par rapport à 2013).

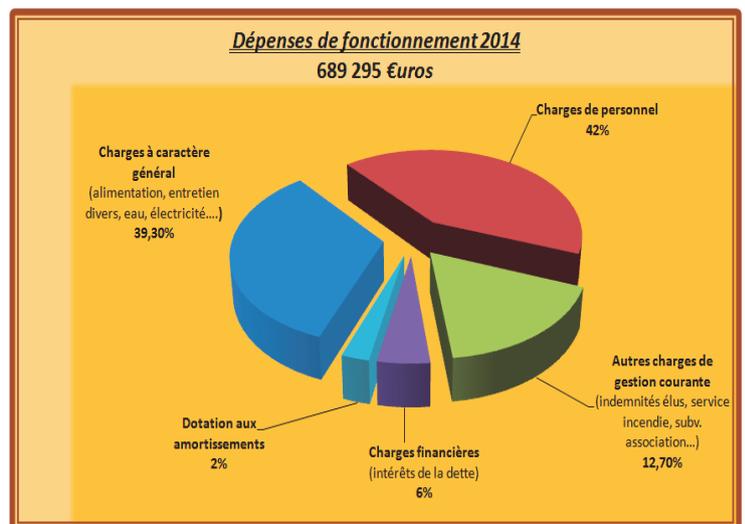
Il est à noter une baisse des dotations de l'État (- 8000 €).

Les recettes fiscales sont en légère augmentation, principalement due à la variation des bases.

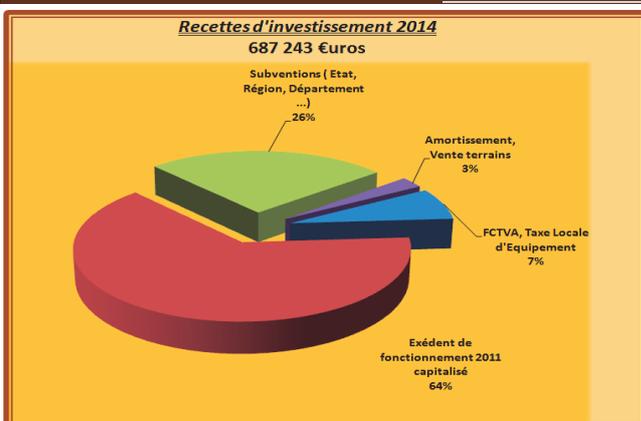
Les produits de service (location salle des fêtes, recettes cantine et garderie...) ainsi que les autres produits (locations immeubles) restent stables.

Un montant de 689 295 € (contre 683 876 € en 2013, +0.8%) a été nécessaire pour fonctionner en 2014. Nous pouvons l'expliquer par :

- ☞ La stabilité des dépenses à caractère général par rapport à 2013,
- ☞ L'augmentation des charges de personnel due au reclassement des agents,
- ☞ L'augmentation des charges de gestion courante due à la hausse de la subvention aux Francas pour la gestion de l'accueil de loisirs.



2 – Section d'investissement :



Les recettes s'élèvent à 687 243 €.

Une partie (179 000 €) correspond aux différentes subventions reçues de l'Etat, la Région et du Département.

La récupération de la TVA a rapporté 50 000 €.

Une part importante des recettes provient de l'excédent de fonctionnement des années antérieures qui a été capitalisé.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 800 525 €.

Une part de ces dépenses correspond essentiellement au chapitre « travaux » avec la fin de l'aménagement de la RD21 (tranche 3), les travaux à l'école et la construction de la médiathèque.

Dans le cadre de l'équipement, les dépenses se sont axées sur l'achat de mobilier pour l'accueil de loisirs et la médiathèque ainsi que le renouvellement du matériel informatique scolaire.

Le remboursement d'emprunt s'élève à 86 719 €.

